

## **Discours d'Hélène MOUCHARD ZAY, fille de Jean ZAY**

### **Hommage à Jean Zay – 7 janvier 2026 à la Citadelle de Marseille**

*N'ayant pas pu être présente, son propos personnel a été lu par Élisabeth RENAUD, présidente de l'USEP et Alessandra BLACHE, administratrice de la Ligue.*

Avant de dire toute l'émotion que j'éprouve à être ici, dans ce lieu où mon père a vécu sans doute les pires moments de sa vie, et ceci pour avoir au mieux de ses forces servi la République, face aux menaces qui pesaient lourdement sur elle dans les années 30, je veux tout d'abord vous remercier d'avoir organisé cet hommage, dans ce lieu même où sa vie a failli basculer, avant son assassinat par la milice de Vichy.

Le 31 décembre 1940, il est ici même, au Fort St-Nicolas Il écrit dans *Souvenirs et Solitude* :

*« Voici fermée l'azret se année... Tot f se fait à t fot r de moi Mon année ffif dans le silence accablé de la solif de es de l'impt issance »*

Je vais évoquer rapidement ce que fut cette terrible année 1940...

Mais, pour bien comprendre ce qui s'est passé pour lui cette année-là, il faut rappeler que, dès son entrée dans la vie politique en 1932, et pendant tout son parcours politique, mon père fut la cible d'une double haine, haine politique, haine antisémite, chacune de ces haines se nourrissant et se renforçant l'une l'autre : on l'attaque en tant que juif et en tant que républicain, acteur puis ministre du Front populaire (rappelons-nous : plutôt Hitler que Blum entendait-on...)

Un exemple parmi tant d'autres : en 1938, Lucien Rebabet écrit dans *l'Action française* :

*« Je suis de ceux qui n'admettront jamais de voir accolés aussi indécentement le nom d'un Juif tel que Jean Zay et le nom de la France... Il est intolérable qu'un étranger mal camouflé comme Zay, un étranger par le sang et l'esprit, jouisse des droits politiques d'un Français... »*

Septembre 1939 : la guerre est déclarée. Il décide de s'engager. Dans sa lettre de démission, il écrit au Président du Conseil :

*La loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre dispose que les membres du gouvernement, chargés de la direction de la guerre, demeurent en fonction.*

*Agé de 35 ans, je désire partager le destin de cette jeunesse pour laquelle j'ai travaillé au gouvernement depuis plus de trois ans.*

*Je vous demande donc de me permettre, en cas d'hostilité, de suivre le sort de ma classe.*

Pendant les longs mois de la « drôle de guerre », il est sur le front, à l'est.

A Bordeaux, le 20 Juin 1940, avec 27 autres parlementaires comme lui opposés à l'armistice voulu par Pétain et Laval, il embarque sur le Massilia, un bateau affrété spécialement par le gouvernement afin de continuer le combat depuis l'Afrique du Nord. Mais la situation change en quelques heures, et le nouveau régime, qui va bientôt mettre à mort la République le 10 juillet, transforme ce départ en piège.

A l'arrivée au Maroc, les 4 parlementaires officiers : Jean Zay, Pierre Mendès France, Viénot, Wilzer, vont être accusés de « désertion », comme de Gaulle qui s'est envolé quelques jours avant pour l'Angleterre ; et ils vont être traduits devant le Tribunal militaire de Clermont-Ferrand, le même que celui qui vient précisément de condamner à mort de Gaulle, pour ce même motif, donc.

Mais, alors qu'ils sont poursuivis pour le même motif, par le même Tribunal, ils ne vont pas être jugés en même temps, ni condamnés à la même peine :

Jean Zay, ancien ministre du Front Populaire, juif, franc-maçon : condamné à la déportation à perpétuité et à la dégradation militaire

P. Mendès France, ancien sous-secrétaire d'Etat, juif, franc-maçon : condamné à 6 ans de prison

Vienot : rien de tout cela, condamné à 8 ans de prison, avec sursis

Wilzer : rien de tout cela, député modéré : non-lieu.

Le 16 août 1940, Jean Zay est transféré à Clermont-Ferrand. Sa femme, ma mère, alors enceinte, reste seule au Maroc, en proie aux pires inquiétudes. Elle va accoucher quelques jours après, dans les pires difficultés : face à la propagande vichyste qui se déchaîne contre les passagers du Massilia, aucune clinique n'accepte d'accueillir la femme de Jean Zay, ainsi qu'en témoigne P. Mendès France dans le film *Le chagrin et la pitié*.

Il va être le 1<sup>er</sup> jugé, et le plus lourdement condamné... Rappelons-le, il cumule tout ce que Vichy déteste : juif, ministre du Front Populaire, et qui plus est ministre de l'Education Nationale, ministère stratégique qui en 1935, avait été convoité par Pétain, qui rêvait d'en faire un outil pour former des soldats..., partisan de la plus ferme résistance à Hitler dès l'arrivée de celui-ci au pouvoir , et en particulier partisan de l'aide aux républicains espagnols, hostile aux accords de Munich, hostile à l'armistice voulu par Pétain .

Au cours de l'instruction, totalement bâclée, se déchaîne une campagne orchestrée par Vichy, d'une violence inouïe, exigeant une condamnation draconienne pour ceux qui sont désignés comme « les déserteurs du Massilia ».

Un exemple parmi beaucoup d'autres :

« *Nous demandons la condamnation du juif Jean Zay. Pour nous et nos camarades, le jugement est fait d'avance. Nous attendons le châtiment. Mais nous tenons à dire que, si le tribunal manquait à ses devoirs, nous savons qu'il y a dans ce pays assez de becs de gaz et de cordes pour faire justice nous-mêmes* ». (La Vie nationale 31/08/40)

Après un procès expéditif (6 mns de délibération !), il est condamné à la déportation à perpétuité et à la dégradation militaire, la même peine, mot pour mot que celle de Dreyfus.

A l'issue du procès, qui s'est déroulé de façon particulièrement caricaturale et inique, un journaliste exprime auprès du Président du Tribunal quelques doutes sur sa culpabilité ; celui-ci lui répond :

« *Vous oubliez que ce garçon a corrompu la jeunesse française pendant 4 ans...* »

Et il condamne « *ces mauvais Français venus de la maçonnerie, du Front populaire et de la juiverie* ».

Mon père qui, jusqu'alors était persuadé que son innocence allait être reconnue, comprend enfin...

Le surlendemain, 6 octobre 1940, il écrit à ma mère :

« [...] Je suis condamné à une peine politique, qui n'a jamais été appliquée depuis la Commune et dont personne ne se souvenait plus au point que les journaux ont dû l'expliquer, et mal, d'ailleurs, car personne ne la connaît plus. Les juges ne m'ont trouvé aucune circonstance atténuante. Ils m'ont infligé une peine qu'on épargne à des assassins, à des traîtres, et qui n'a encore même pas été demandée pour ceux qu'on accuse d'être les responsables de notre désastre militaire. Du même coup tout est devenu clair. Comment ne serais-je pas plein de sérénité ? Mon innocence s'accroît de la fierté de souffrir pour ce que je suis, pour ce que je représente, pour ce que j'ai été, pour ce que je puis être encore. Le martyre est une auréole. Je serai digne de mon destin... »

Le 6 décembre 1940, à 4 h du matin, il apprend qu'il va être transféré à Marseille sans qu'on lui donne la moindre explication.

P. Mendès France raconte dans son livre *Liberté, liberté chérie*, écrit en 1942 :

[...] C'est également au mois de décembre 1940 que Jean Zay est transféré de Clermont-Ferrand à Marseille. Je n'ai pas oublié son départ, en pleine nuit. Un gardien relativement bienveillant... et qui sait qu'à 4 heures du matin, le gardien-chef ne fait pas de ronde... lui permet de venir dans ma chambre pour me dire au revoir. Très émus, nous nous embrassons fraternellement. Je ne l'ai plus jamais revu. »

Lui-même écrit dans *Souvenirs et Solitude* (p. 24) :

« À la gare de Clermont, sinistre dans la nuit, sous ses haillons de neige sale, un ami, que j'avais alerté par un de ces moyens clandestins dont on dispose toujours en prison et qui s'est déjà renseigné, réussit à m'approcher quelques secondes et me souffle que je pars pour la Guyane : pour l'île du Diable même... La Guyane ! C'est le lieu ordinaire de la déportation. L'île du Diable ! Quelle brusque évocation... Depuis mon procès, terminé le 4 octobre par une peine politique, dont le choix constituait un

*aveu, personne n'a supposé qu'on songeât à me déporter effectivement. Partait-il encore des bateaux pour la colonie ? Ne risquaient-ils pas d'être interceptés.... Pourquoi se détermine-t-on soudain à exécuter cette anachronique condamnation ? Sous la verrière de la gare, d'où s'abattent des paquets de neige fondu, je ne me pose pas tant de questions. J'ai appris à ne plus m'émouvoir. Cependant ces mots : la Guyane, l'île du Diable, si hauts en couleur pour l'esprit quand l'hiver glace le corps, rendent un son étrange ; ils matérialisent tout à coup mon incroyable aventure, symbolisent l'arrachement qui m'emporte loin des miens et de la vie. »*

Il arrive à Marseille le 7 décembre 1940.

Il est immédiatement enfermé dans une cellule qui est un véritable cachot, dans la cour Nord. Les conditions matérielles sont très rudes : cellule glaciale et très humide, sans feu ni lumière, nourriture plus que sommaire, la faim, le froid, il tombe malade...

Des règles très rigoureuses lui sont appliquées, sans la moindre justification : isolement absolu, sans possibilité de lire ni d'écrire, on lui prend sa montre, son alliance.

Ces terribles semaines, il les raconte, d'abord dans des lettres qu'il tente de faire parvenir à ma mère restée au Maroc et à sa sœur Jacqueline qui, elle, tente des démarches désespérées pour pouvoir lui rendre visite.

Dans une lettre à Jacqueline - qui ne sera pas transmise à celle-ci-, il écrit :

*Haut-Fort Saint-Nicolas, Marseille, dimanche 8 décembre 1940, 11 heures du matin,  
Ma chère petite Jacqueline,*

*Je suis dans une cellule sans feu, ouvrant, par une petite lucarne au-dessus de la porte (la seule ouverture) directement sur une terrasse élevée du port, que balaie un mistral furieux. L'humidité y rend la température plus basse encore que dehors. Tous mes vêtements et les quatre couvertures qu'on m'a données sont impuissants à me réchauffer. De 8 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, la lucarne (en verre diffus, si bien que je ne vois pas un morceau de ciel) laisse passer un jour avare, sous lequel j'ai grand'peine à écrire, les doigts d'ailleurs gelés. Mais, de 5 heures de l'après-midi à 8 heures du matin, je suis plongé dans l'obscurité totale (pas de lumière) et, comme on m'a retiré ma montre, je ne puis que subir, sans les voir passer, ces quinze heures mortelles et glacées dans les ténèbres... On m'ouvre, le matin de 8 h à 9 h ½, et l'après-midi de 2 h à 3 h ½, pour que je me promène sur la petite cour dallée et déserte, qu'entourent les murs immenses de la forteresse. Quelques nuages déchirés dans le vent sont mon seul spectacle et ma seule compagnie, car je ne vois personne, et personne ne me parle... Je n'ai pas le droit d'avoir un journal et j'ignore tout du monde depuis quatre jours, même le jugement Viénot... J'ai le droit de fumer pendant ma promenade dans la cour, mais pas dans ma cellule. Et qu'il fait froid ! Qu'il fait froid !*

*J'ai une gamelle à 9 h ½ et une autre à 3 h ½, passée par le guichet de la porte. Cette gamelle contient quelques légumes (navets ou pommes de terre) cuits dans l'eau. Trois fois par semaine, il s'y trouve un petit morceau de viande. Avec un morceau de pain, c'est tout. Rien avant 9 h ½ ; rien après 3 h ½. Ma cellule ne comporte aucun ameublement, sauf un petit tabouret en fer. Il y a une planchette fixée au mur, sur*

*laquelle je t'écris, et, dans le coin derrière moi, ma paillasse avec un sac de couchage et quelques couvertures. Je couche presque tout habillé. Je supporterais tout, tout, tout, s'il n'y avait pas le froid !*

Mais il va aussi écrire 3 nouvelles, malgré les terribles conditions de vie qui lui sont infligées. Dans l'une d'entre elles, qu'il intitule *Réveillon* et dans laquelle il se nomme Sébastien, il raconte ces journées vécues dans une difficulté extrême, jusqu'à rêver de la mort... Mais de cette envie de mourir qu'on perçoit dans ce texte (« *les pires les inavouables pensées* »), il ne parle pas dans ses lettres à ses proches, ni dans *Souvenirs et Solitude*.

### Réveillon

[...] *C'est le 24 décembre. Quoiqu'il soit à peine trois heures de l'après-midi, la lumière du jour agonise déjà dans l'étroite cellule. La lucarne grillagée, seule ouverture, au-dessus de la porte, ne laisse passer par ses carreaux dépolis qu'une clarté maladive, qui semble y briser son élan pour retomber, pâle et grise, sur la paillasse, la tablette de bois fixée au mur, le tabouret en fer, sur une planchette, à hauteur d'homme, la boule de pain, la cruche d'eau, le quart, la cuillère en étain... Le froid dense paraît s'étirer dans le local aux murs nus et humides, l'emplir tout à fait, s'y tasser ensuite comme un cube aux arêtes dures...*

[...)

*Le désespoir, comme un océan, monte au cœur de Sébastien. Il est seul. Il est oublié.*  
*Ou*

*plutôt ne songent à lui que les êtres chers qui souffrent de sa souffrance, mais sont impuissants à y remédier, incapables même de franchir ces murs pour lui toucher la main, poser une bouche fraîche sur son front incendié... Avec un atroce et lâche soulagement, il se laisse glisser aux pires, aux inavouables pensées... Presque sans qu'il le veuille, jaillit de lui l'ultime appel baudelairien :*

*Ô Mort ! Vieux Capitaine !... Il est temps... Levons l'ancre !*

*Ce pays nous ennuie, ô Mort !... Appareillons !*

*Si le Ciel et la mer sont noirs comme de l'encre,*

*Nos cœurs, que tu connais, sont remplis de rayons !*

*Fait-il sienne cette invocation suprême ? Se berce-t-il seulement au rythme des vers, cherchant à y endormir sa douleur ? Le sait-il lui-même ? Bien souvent le prisonnier noie les*

*minutes et les heures dans les poèmes qu'il se récite. De tous les subterfuges auxquels il recourt pour tuer le temps, c'est le plus noble et ce fut longtemps le plus efficace.*

[...]

*Etendu sur le dos, Sébastien, hagard, fixe au plafond une tache livide qui semble se déplacer.*

*Araignée ? Reflet agonisant du jour ? Sueur d'humidité ? Il ne peut en détacher ses yeux. Toute sa douleur se concentre sur ce point dérisoire. S'il disparaissait, il serait guéri. Il ferme les yeux ; les rouvre. Non, la tâche est toujours là. Maintenant elle forme une tête hideuse, qui ricane et répète dans un sifflement : « Noël, Noël ! ». C'est la fièvre. Sébastien claque des dents. Le froid hérisse sa peau. Une carapace de plomb enveloppe ses membres. Une immense détresse lui submerge le cerveau, disperse ses sensations, et, en même temps, quelque chose de doux coule en lui, comme un flot tiède. Voici qu'il n'a plus froid. Le bateau coule. Son corps, planche insensible, n'enfonce-t-il pas à pic ? [...] )*

A ce moment-là, comme plus tard de différentes façons et en particulier dans *Souvenir et Solitude*, on voit bien que c'est l'écriture qui va être pour lui non seulement une façon de tenir et de résister, mais la condition même de sa survie...

La mort, elle, la vraie, arrivera le 20 juin 1944, de la main de miliciens, sur les ordres de Darnand...